



Les analyses du Centre Jean Gol



*LE DROIT  
AU BLASPHEME*

*CE QUE NOUS ENSEIGNENT  
LES AFFAIRES MILA  
ET SAMUEL PATY*

---



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



*Une analyse réalisée par*  
**CORENTIN DE SALLE**

**Daniel Bacquelaine**, Administrateur délégué du CJG  
**Axel Miller**, Directeur du CJG  
**Corentin de Salle**, Directeur scientifique du CJG

2020

Avenue de la Toison d'Or 84-86  
1060 Bruxelles  
Tél. : 02.500.50.40  
cjb@cjb.be  
[www.cjb.be](http://www.cjb.be)

# *LE DROIT AU BLASPHEME*

## *CE QUE NOUS ENSEIGNENT LES AFFAIRES MILA ET SAMUEL PATY*

**E**n Belgique, la liberté d'expression couvre - et c'est heureux - le droit au blasphème. Le sens critique, le recul, l'ironie, l'humour, la dérision et l'autodérision sont non seulement des droits, des outils indispensables à la formation d'une intelligence libre et éclairée mais également des pratiques salutaires pour lutter contre le dogmatisme et le fanatisme. Toute religion, toute croyance et toute doctrine politique ou philosophique doit pouvoir être librement critiquée, moquée et caricaturée. Aucune violence, aucune censure, aucune intimidation ne peut à cet égard être justifiée.

Aujourd'hui, suite à une série d'attentats meurtriers commis en France, cette évidence est remise en cause par certains et il nous paraît utile de consacrer une analyse à rappeler ce qui justifie ce principe fondamental.

Examinons d'abord deux faits relativement récents de l'actualité et tirons-en les enseignements nécessaires à notre démonstration. Par la suite, nous nous pencherons sur la notion d'**islamophobie** et expliquerons en quoi,  **finalement, le blasphème est un faux problème qui en cache un autre qui, lui, est bien réel : la discrimination.**

# CE QUE NOUS APPREND L'ASSASSINAT DU PROFESSEUR D'HISTOIRE

---

L'assassinat par décapitation d'un professeur d'histoire dans les Yvelines le 16 octobre 2020, simplement parce qu'il exerçait son métier, est un acte barbare. Une semaine plus tard, il a été suivi par d'autres attentats meurtriers en France

A cette occasion, on a pu observer trois erreurs de jugement.

**Premièrement, ces attentats ne trouvent pas leur origine dans le fait qu'au sein de nos sociétés démocratiques, on dessine des caricatures du Prophète, qu'on les publie ou qu'on les montre dans des écoles. Ils proviennent du fait qu'enivrés par les prêches islamistes, de jeunes fanatiques ont décidé de punir et de passer à l'acte.** Le problème n'est en rien la caricature ou le blasphème mais le fait que des gens trouvent normal de menacer et de tuer ceux qui pratiquent la caricature et le blasphème.

**Deuxièmement, ne croyons pas non plus ceux qui prétendent que ces assassins seraient les représentants d'une religion archaïque.** Le coupable n'est pas l'islam mais l'islamisme, cette idéologie haineuse et empoisonnée qui instrumentalise politiquement la religion. Si ces assassins, agissant souvent de leur propre chef, sont contaminés par cette idéologie, c'est parce qu'il y a **tout un mouvement, tout un réseau international d'institutions extrémistes abondamment financées et toute une littérature antidémocratique**, extrêmement construite et argumentée qui, patiemment, fait éclore, attise et propage une haine incendiaire.

**Gardons-nous enfin, troisième erreur, de reprocher, de nous distancer ou d'accuser d'avoir manqué de prudence ceux qui - sans haine et dans le respect des lois - caricaturent, parlent librement ou forment à l'esprit critique.** Cette attitude naïve et bien intentionnée - qu'on retrouve chez des démocrates - revient en réalité à infantiliser et à victimiser la communauté de musulmans. Ces derniers ne doivent pas être « protégés » des caricaturistes (autant, alors, les « protéger » de la liberté). Au contraire, dès le plus jeune âge, ils doivent être informés et encouragés à rejeter librement et avec force ces vénéreux prédicateurs antidémocratiques, sexistes, racistes, homophobes et totalitaires.





Laïcité

merci Monsieur Pety  
je vous aime  
me surrandon



# CE QUE NOUS APPREND L'AFFAIRE « MILA »

---

Mila est une adolescente française de 16 ans qui, en janvier 2020, a fait l'objet d'une campagne de haine sur les réseaux sociaux, qui, en raison des menaces de mort, a été contrainte, avec sa famille, de déménager à une adresse inconnue et dont les jours sont toujours en danger aujourd'hui.

A la base, il s'agit d'une **prise de bec entre adolescents** sur les réseaux sociaux, soit le genre d'évènement qui se produit des dizaines de milliers de fois par jour dans le monde. Mais Mila, sans que son attitude puisse en quoi que ce soit être qualifiée de raciste ou même de haineuse, a insulté clairement et nommément l'islam. Et cela a déclenché des réactions hallucinantes : un déluge de déclarations de haine et des menaces de mort.

Pire : Nicole **Belloubet**, la ministre de la Justice en France a, dans une interview, affirmé : « **L'insulte à la religion, qui est évidemment une atteinte à la liberté de conscience, c'est grave** ». Elle s'est rétractée par la suite en raison des réactions très négatives que cette déclaration scandaleuse a déclenché.

## POURQUOI CETTE DÉCLARATION EST-ELLE SCANDALEUSE ?

Premièrement, ce qui est grave, c'est de ne pas comprendre que **l'offense faite aux croyants ne porte en rien atteinte à leur liberté de conscience** : en quoi des insultes faites par autrui à ma religion affecteraient-elles - si peu que ce soit - ma liberté de penser, ma liberté de croire ou ma liberté de ne pas croire ?

Deuxièmement, **l'insulte à la religion fait partie de la liberté d'expression** et le **blasphème est un droit**. Ce droit, conquis de haute lutte, est important, non **pas pour le plaisir d'insulter, mais parce qu'autrement, il serait impossible de départager entre les critiques de la religion qui sont acceptables et celles qui le ne le sont pas vu qu'on serait**

**obligé de déterminer juridiquement ce qui est offensant ou non offensant**. Ce serait arbitraire et donc impossible : pour plusieurs croyants d'une religion, le **simple fait de critiquer leur religion est déjà offensant**. Ainsi, pour les créationnistes américains, le simple fait d'enseigner la théorie de l'évolution à l'école est en soi offensant.

Troisièmement, vivre dans une société pluraliste implique **que chacun accepte que les critiques, les moqueries et les insultes faites à ses croyances soient juridiquement autorisées**. Pourquoi ? Parce que, même **offensantes, les critiques et insultes sont la garantie qu'un espace existe pour la légèreté, l'humour et l'autodérision sur absolument tous les sujets**. Et donc une **garantie** contre le fondamentalisme, le fanatisme et ses crimes.

Insistons sur ce point car, contrairement à des gens qui défendent Mila mais qui, pour faire bonne mesure, déplorent le fait qu'elle ait tenu ces propos, il faut affirmer au contraire que le **blasphème est - en soi - utile dans toute société où il est persécuté**. C'est un révélateur. Pour le dire autrement, **tant que le fait de blasphémer suscite de telles réactions de haine et des menaces de mort, il faut que des gens courageux continuent de blasphémer**. Il faut blasphémer tant que le blasphème n'est pas **banalisé**. Par contre, le **blasphème perd son utilité quand il ne suscite plus que la réprobation pacifique, l'indifférence ou le mépris**. Comme c'est actuellement le cas du blasphème contre le christianisme.

Ce qui permet à une religion de **progresser vers plus de maturité, de tolérance et de sérénité**, c'est toute une série de facteurs tels que le **développement socio-économique**, l'ouverture à **l'altérité culturelle**, la capacité à faire **coexister une pluralité de systèmes de valeurs** dans une société, etc. Cette dynamique n'a rien de nécessaire : elle peut, si les conditions sont réunies, évoluer mais peut, dans le cas contraire, stagner voire régresser



Plus fondamentalement, on peut considérer que les **religions s'inscrivent dans une dynamique évolutive**. Par le passé, le christianisme a été pratiqué de manière intolérante et c'est encore le cas dans certains endroits. Mais le christianisme est une religion plus vieille que l'islam et est déjà passée par une période douloureuse et difficile de contestation. Tout le problème, c'est que l'islam n'est pas encore passé par sa crise d'adolescence, **c'est-à-dire cette période de contestation où la religion est critiquée virulemment de l'intérieur** (stade que le christianisme a douloureusement expérimenté avec les maîtres du soupçon). **Sans se substituer aux croyants, il faut permettre à cette évolution d'avoir lieu**. En protégeant, par exemple, les dissidents de l'islamisme, en leur donnant de la visibilité, en luttant contre le communautarisme, etc.

**Par contre, il faut éviter de prémunir l'islam contre toute critique** sous prétexte que cela blesserait les croyants et porterait atteinte à la paix sociale. C'est malheureusement à cela que, soucieux de bien faire, s'emploient nombre de responsables politiques et d'associations aujourd'hui. **En réalité, de telles tentatives bien-pensantes freinent voire enrayment cette dynamique évolutive**.

# AMALGAMER BLASPHEME ET DIFFAMATION DES CROYANTS

---

Qu'est-ce que le blasphème ? C'est une parole ou un discours qui insulte violemment la divinité. La notion définie au XVI<sup>ème</sup> siècle par le théologien Francisco Suarez comme étant « toute parole de malédiction, reproche, ou irrespect prononcé contre Dieu ».

Etymologiquement, le mot vient du grec *blaptein* (injurer) et *phémé* (réputation). A donné *blasphemia* en latin qui signifie littéralement « diffamation ». Cette précision est importante car, même s'il est rare que les ennemis de la liberté d'expression réclament ouvertement une législation contre le blasphème, c'est pourtant **exactement ce qu'ils poursuivent**. Mais, **ils préfèrent utiliser le terme plus neutre en apparence de « diffamation des religions » et suggérer que ce sont les croyants plutôt que la divinité qui sont agressés à travers ces diffamations**. C'est le cas tant de certains intégristes musulmans que de certains intégristes catholiques.

Le Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies a, ces vingt dernières années, adopté plusieurs résolutions visant à « **lutter contre la diffamation des religions** » dont l'une, heureusement non contraignante, qui a été votée en 2010 à l'initiative du Pakistan. Une autre résolution du même genre avait déjà été adopté le 26 mars 2009 et une autre encore en **mars 2007** par ce même Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU : cette dernière assimilait la diffamation religieuse – et plus particulièrement l'islamophobie – au racisme.

Derrière ces résolutions, on retrouve toujours **l'Organisation de la Conférence Islamique** qui regroupe les 57 pays musulmans de l'ONU. Au Conseil des Droits de l'homme, la France avait, à cette époque-là, exprimé la position de l'Union Européenne et, non sans une certaine lâcheté, avait déclaré que l'UE « reconnaît l'existence de préoccupations légitimes » et s'était dit « clairement disposée à s'engager dans un dialogue constructif avec l'Organisation de la Conférence Islamique ». L'actuel président français a, heureusement, pris le contrepied radical de cette position.

# AMALGAMER CRITIQUE DE LA RELIGION ET RACISME

---

Une autre stratégie des partisans du blasphème, c'est de faire croire que toute critique de l'islam est, en réalité, une forme de racisme. Comment procèdent-ils à un tel amalgame liberticide ? Par une argumentation retorse dont un exemple nous est fourni par Radouane Boulhal, l'ancien président du MRAX. Dans un ouvrage collectif publié il y a une dizaine d'années,<sup>1</sup> ce dernier s'attaquait à un texte du ministre Patrick Dewael, paru dans la *Libre Belgique* le 10 janvier 2004. Dans ce dernier, intitulé « toute obligation de se voiler est inacceptable », le Ministre se bornait à affirmer la supériorité des principes de liberté et d'égalité sur n'importe quel dogme religieux. Par petites touches successives, Boulhal s'employait à démontrer que ce type de discours mène au racisme. Il en déplorait d'abord le « ton alarmiste », l'accusait d'ignorer le fait que notre société est sécularisée et, s'interrogeant sur les véritables motivations de ce texte, faisait remarquer que, s'inscrivant dans un contexte « d'islamophobie » et « de rejet, de stigmatisation et de phobie à l'encontre des membres de minorités culturelles (...) », il « caricature ainsi une partie de notre population », considérant ainsi « les populations musulmanes non comme égales, mais bien comme inférieures (...) ». Il en déduisait que « cette manière sectaire de s'exprimer charrie effectivement le racisme ». CQFD.

On ne peut imaginer exemple plus clair de l'instrumentalisation de la lutte antiraciste pour immuniser l'islam de toute critique. Passons sur le fait que cet auteur semblait considérer la sécularisation comme un processus achevé et acquis à tout jamais (ignorant de ce fait les analyses sur les dérives du communautarisme en Belgique publiées par le Centre pour l'Egalité des chances). La société sécularisée dans laquelle nous vivons constitue, à l'échelle de l'histoire humaine, une révolution. Elle ne couvre même pas un pourcent de l'histoire humaine recensée. Par ailleurs, cette confusion entre racisme et critique des religions nous amène à cette fameuse notion d'islamophobie.

---

<sup>1</sup> R. Boulhal, *La laïcité peut-elle engendrer le racisme ?* (pp.101-123) in M. Jacquemain et N. Rosa-Rosso, *Du Bon usage de la laïcité*, Editions Aden, 2008



**STAND UP TO RACISM**

**STAND UP TO RACISM**

**STAND UP TO RACISM**

**ND TO ISM**

No to Islamophobia and anti-Semitism

No to Islamophobia and anti-Semitism

No to Islamophobia and anti-Semitism

**STAND UP TO RACISM**

No to Islamophobia and anti-Semitism

welcome here

Blame austerity, not migrants

SILENCE IS COMPLIANCE

Don't shut the door on the 2650 UNACCOMPANIED CHILD REFUGEES  
#DUBS NOW!



ERRY



Socialist

**TO ISLAMOPHOBIA**

goat

**Stand up to Trump**

**Stamp out antisemitism**

**Refugees welcome**

standupto @AntiRace 'Stand Up

Biggest Refugee Relief Rally Here

# POURQUOI « L'ISLAMOPHOBIE » EST UNE IMPOSTURE INTELLECTUELLE CRÉÉE PAR LES ISLAMISTES ?

---

Les idéologues qui ont réussi à introduire et à légitimer cette notion, relayée par quantité d'idiots utiles, ont réalisé un vrai tour de force. Cela n'a l'air de rien ce concept. C'est en réalité une véritable machine de guerre et un **instrument d'intimidation extrêmement puissant**. Elle vise, par la peur, à interdire toute critique de la religion, de la culture et des traditions.

En réalité, ce **concept d'islamophobie dénonce un danger imaginaire**. Du moins dans nos démocraties occidentales. A nul moment de l'histoire, les minorités religieuses n'ont été davantage protégées que ce n'est le cas actuellement. Il est difficile de trouver dans l'histoire d'autres exemples de société plus tolérante que la nôtre. On ne prétend évidemment pas ici que les musulmans ne sont pas victimes de racisme et de discrimination en Belgique. Ces phénomènes existent et doivent être combattus. Mais, précisément, ce n'est pas de l'islamophobie. C'est du racisme et de la discrimination. Rien d'autre.

Le refoulement à l'entrée des discothèques en raison de la peau basanée, ce n'est pas de l'islamophobie, c'est du racisme. Pas de l'islamophobie. D'ailleurs, si une personne blanche se convertit à l'islam, cette décision ne va pas lui barrer l'entrée d'une boîte de nuit. La discrimination des personnes de couleur à l'embauche, c'est du racisme. Pas de l'islamophobie. Le contrôle d'identité abusif et systématique des personnes de couleur, c'est du racisme. Pas de l'islamophobie. En résumé, **cela n'a pas de sens de qualifier un comportement infractionnel comme « islamophobe » alors que ce dernier est déjà pénalisé dans notre législation**.

Autrement, il faudrait créer des lois pour protéger n'importe quelle religion ou croyance philosophique en Belgique. **L'islamophobie n'est pas une infraction en Belgique**. Pas plus que le fait d'être « bouddhistophobe » ou « hindouistophobe ». Pas plus que le fait de détester le shintoïsme ou de mépriser la religion zoroastrienne. Le fait d'éprouver de l'hostilité par rapport à un système de pensée, que ce dernier soit philosophique ou religieux, n'est même pas, en soi, quelque chose de moralement répréhensible. Le fait que ce système de pensée soit partagé par quelques centaines, quelques milliers de fidèles ou par plus d'un milliard ne change rien au principe. Ce qui, par contre, est condamnable moralement et juridiquement, c'est la stigmatisation d'un groupe humain.

**En réalité et en conclusion, ce n'est pas le blasphème qui est le problème. Le problème, bien réel, c'est la discrimination des personnes en raison leurs origines, leur couleur de peau, leurs croyances, leur religion, etc.** Encore bien présente dans des villes comme Bruxelles. Si beaucoup de personnes se crispent sur la question du blasphème, c'est parce qu'elles subissent quotidiennement des discriminations et se sentent, dès lors, directement atteintes, blessées et agressées quand on se permet de critiquer leur religion. **Un rapport apaisé à la religion, une distance critique par rapport aux dogmes nécessite au préalable une meilleure intégration socio-économique des personnes d'origine immigrée. C'est un vrai défi.** Et l'objet d'une future étude du Centre Jean Gol.

*Avenue de la Toison d'Or 84-86  
1060 Bruxelles*

*02.500.50.40  
info@cjg.be*

*www.cjg.be*



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES